

APCE



Les délégués arméniens auront un travail sérieux à faire la semaine prochaine, lorsque de la session de printemps de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe du 18 au 22 Avril. Trois demandes de débat d'actualité sur le Haut-Karabakh ont été soumises par les délégués, azerbaïdjanais, arméniens et français. Le Bureau décidera laquelle des trois demandes sera examinée. Les délégués arméniens sont résolus à présenter la vérité sur la guerre de quatre jours.



La première demande intitulée *«L'escalade récente et tragique du conflit du Haut-Karabakh»* a été présentée par le député français **François Rochebloine**.

Immédiatement après, c'est la délégation azerbaïdjanaise qui a présenté sa demande pour un débat sur *«L'escalade tragique de la violence dans le Haut-Karabakh et dans les autres territoires occupés de l'Azerbaïdjan.»* La proposition de la partie arménienne est venue en dernier, intitulée *«Crimes de guerre commis par Azerbaïdjan au cours de la récente agression contre le Haut-Karabakh.»*



«Ce sont des propositions pour discuter du même sujet sous trois titres différents. De toute évidence, le choix du titre aura une incidence sur le débat. La lutte des propositions va être très intéressante. Certaines propositions sont portées à l'ordre du jour afin de nuire aux autres, et déjouer ainsi leur examen à l'APCE », a déclaré la chef de file de la délégation arménienne, **Herminée Naghdalian**.

Par conséquent, il est clair que l'Assemblée parlementaire tiendra un débat d'actualité sur le Haut-Karabakh, mais on ne sait pas encore laquelle des propositions sera retenue et discutée en séance plénière. L'auteur aura dix minutes pour présenter la question et son approche, qui sera suivie par un débat de 90 minutes. Après les débats, le Bureau est autorisé à décider si le sujet se résumera au débat ou s'il sera examiné plus profondément pour établir un rapport.

(...)

Samvel Farmanian, membre de la délégation arménienne à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a pris la parole lors de la session plénière à Strasbourg.



"Près de deux mois se sont écoulés depuis la dernière réunion de l'Assemblée. Et nous discutons ici sur ce qui a été fait durant cette période. Evidemment, nos valeurs ont été brutalement et physiquement attaquées, d'abord dans le cœur de l'Europe - attentats

sanglants terroristes à Bruxelles, puis sur la rive sud-est de notre continent - dans le Haut-Karabakh où l'Azerbaïdjan a déclenché une agression militaire à grande échelle contre le peuple du Haut-Karabakh ne respectant pas le droit international humanitaire et en commettant des crimes de guerre. Permettez-moi de me joindre aux mots de sympathie adressés aux familles de toutes les victimes. Je me joins également aux voix de ces centaines de milliers de personnes qui ont défilé hier à Bruxelles et dans différentes capitales de l'Europe et le monde depuis l'escalade sanglante de la situation au Haut-Karabakh appelant à la paix.

Le rapport d'étape fait référence à l'une des discussions notoires que nous avons eues ici en Janvier. Permettez-moi de rappeler, Monsieur le président, que les voix contre les rapports controversés de Robert Walter et de Milica Markovic dans cet hémicycle étaient fondées sur l'hypothèse tangible que toute tentative visant à approuver les résolutions sans fondements et unilatérales ou toute application sélective aux principes du droit international ne pourraient qu'endommager le processus de paix et serviraient de rideau de fumée pour le leadership autocratique azerbaïdjanais afin de reprendre des actions militaires de grande envergure qui minent le processus de paix et menacent la fragile stabilité dans toute la région du Caucase du Sud. Tout en soulevant des inquiétudes que nous avons à l'esprit, un tel développement des événements s'est produit par la suite et, malheureusement, nos préoccupations sont devenues comme une sorte de mauvaise prédiction qui a coûté des centaines de vies innocentes des deux côtés.

Tout en considérant ce rapport d'étape, mes chers collègues, nous ne pouvons pas ignorer les efforts pris par les organes permanents de l'Assemblée qui se sont avérés erronés avec cette tragédie. Un message clair à plusieurs reprises a été envoyé aux dirigeants de l'Azerbaïdjan depuis la naissance même de

l'escalade, qu'il n'y a pas d'alternative au règlement pacifique du conflit et que la guerre n'est pas une option. Les présidents de la France, des États-Unis, de la Russie, les chefs de dizaines d'autres pays et des centaines de ministères des Affaires étrangères, secrétaires généraux de l'ONU, OSCE, Conseil de l'Europe, des fonctionnaires de haut niveau de l'UE, des dizaines d'autres organisations internationales ont joint leur voix pour réitérer ce message sans équivoque et sans compromis au président Aliiev pour arrêter l'agression militaire.

Alors que de plus en plus de messages forts et univoques de la communauté internationale adressés à Aliiev étaient une fenêtre d'espoir pour la paix afin d'éviter une nouvelle escalade de la situation, la rhétorique irresponsable de M. Agramunt, est venu contredire notre Assemblée vis à vis de la communauté internationale, cette fois non pas par ignorance d'excessives violations des droits de l'homme en Azerbaïdjan, mais par son libellé exceptionnellement dangereux se rangeant clairement avec l'Azerbaïdjan dans cette situation particulièrement fragile. Malheureusement, la déclaration de M. Agramunt est venu confirmer une nouvelle fois sa partialité en tant que Président de l'Assemblée, autorisant les médias à parler à propos de son engagement présumé dans les structures de lobbying azerbaïdjanais portant ainsi gravement atteinte à l'image de l'Assemblée aux yeux de millions d'Européens et de tous les membres de notre Maison de la démocratie.»

(...)

Un autre membre de la délégation arménienne, **Naira Zohrabian**, a accusé l'APCE de soutenir l'agression azérie.



Selon elle, en votant en faveur d'une résolution sur le réservoir d'eau de Sarsang, l'Assemblée parlementaire a effectivement donné à l'Azerbaïdjan une carte blanche pour déclencher des actions militaires de grande envergure tout au

long de la ligne de contact avec le Haut-Karabakh.

"Dans la nuit du 2 Avril, l'Azerbaïdjan a déclenché des actions militaires à grande échelle, en utilisant des chars, des lance-roquettes, et des forces aériennes. Les positions militaires et des civils arméniens ont été ciblés. Un écolier a été tué, des civils et des combattants ont été torturés et décapités.

Les mercenaires d'Aliev ont commis des crimes de guerre et ont bombardé des établissements civils, vu que le Président de notre Assemblée a encouragé les criminels militaires azéris.

L'actuel président de l'Assemblée parlementaire est le représentant de l'Azerbaïdjan. Il est le porte-parole d'Ilham Aliev. Ainsi, lors de sa première visite en Azerbaïdjan après avoir été élu, il a confirmé sa fidélité à la tyrannie d'Aliev. Aux heures difficiles des actions militaires, Pedro Agramunt a fait une déclaration qui a encouragé ouvertement le régime meurtrier d'Aliev.

Le Conseil de l'Europe est une organisation avec 47 Etats membres qui doit représenter et défendre les intérêts de tous les citoyens européens. Le président d'une telle organisation doit être une personne impartiale et équitable et non une personne qui défend ouvertement la tyrannie criminelle en Azerbaïdjan", a conclu la parlementaire arménienne.

(...)



La chef de la délégation arménienne, **Herminée Naghdalian**, a évoqué les signes inquiétants de l'expansion de Daech à d'autres régions, et notamment au Caucase du Sud.

En parlant de l'accord Turquie-UE sur les migrants, elle a souligné :

«Le chantage presque ouvert de la Turquie a atteint des sommets, cet accord est fortement critiquée pour diverses raisons.

Le pays reçoit des milliards de dollars pour gérer les flux migratoires, qui sont générés en partie par les actes de l'État islamique. D'autre part, selon les rapports des médias, il y a des preuves que la Turquie soutient financièrement l'Etat islamique en achetant le pétrole du groupe terroriste à bas prix.

Ainsi, selon le Daily Mail d'Août 2014, de nombreux étrangers ont rejoint l'Etat islamique en Syrie et en Irak, en traversant la Turquie, ce qui fait de ce pays la plaque tournante de l'organisation terroriste.

Aujourd'hui, l'État islamique est en déclin en Syrie. Cela est encourageant. Cependant, il y a des signes inquiétants que Daech aurait pour but de déstabiliser les autres régions, y compris le Sud-Caucase.

Le 2 Avril, l'Azerbaïdjan a déclenché une agression à grande échelle contre le Haut-Karabakh. De nombreux médias ont rapporté sur la participation de combattants du Daech dans les rangs des forces armées azerbaïdjanaises. Peut-être que cela expliquerait les actes barbares commis par les forces azéries pendant les quatre jours de la guerre. La liste des crimes de guerre comprend le bombardement d'objectifs civils, d'écoles avec l'utilisation de lance-roquettes multiples, tuant et mutilant des civils - des enfants et des personnes âgées, commettant des décapitations de soldats morts, style Daech, et montrant les têtes devant un public applaudissant.

L'effusion de sang dans le Haut-Karabakh a été arrêtée en raison du courage du peuple du Haut-Karabakh. Cependant, des craintes crédibles demeurent sur l'expansion possible de Daech à de nouvelles régions qui va certainement conduire à de nouvelles guerres et à des tragédies.

Je joins ma voix à ceux qui appellent à conjuguer les efforts dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes, à prendre de nouvelles mesures, à faire face à la radicalisation et aux discours de haine, à faire comprendre que la guerre n'est pas une option, et que la tolérance est l'attribut de la force," a conclu Naghdalian.

(...)



Le Président de la Commission européenne **Jean-Claude Juncker** s'est adressé à l'Assemblée.

La déléguée de l'Azerbaïdjan Ganira Pashaeva lui a posé une question sur les réfugiés azéris et le conflit du Haut-Karabakh.

La réponse du Président a été très courte et claire : "Ce que je peux dire [à l'Azerbaïdjan] c'est «Arrêter de tirer et cesser les combats. Respectez le cessez-le-feu »» ; suivie par les applaudissements des membres de l'Assemblée.

(...)



«La Turquie est inséparable de l'Europe», a déclaré aujourd'hui **Ahmet Davutoglu**, Premier ministre turc, dans le discours qu'il a prononcé devant l'APCE. «La Turquie, a-t-il ajouté, voit le Conseil de l'Europe comme l'un de ses principaux partenaires dans la mise en route des futures réformes et les normes de l'Organisation, notamment celles de la Convention européenne des droits de l'homme, servent de « phare » à

son pays.

Le Premier ministre a également mentionné l'engagement de son pays d'accueillir les réfugiés fuyant les conflits en Syrie et en Irak, en soulignant que la Turquie est à ce jour le pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés du monde entier : « Notre pays leur est ouvert. Et aussi, et surtout, nos cœurs ».

Le récent accord entre l'UE et la Turquie permettra de réduire le nombre de personnes traversant la Méditerranée par bateau et pourrait sauver des vies, a-t-il poursuivi, mais pour régler définitivement le problème, il faudra s'attaquer aux causes profondes du conflit.

Sur le terrorisme, M. Davutoglu a demandé à ce que les victimes d'attentats terroristes soient toutes traitées de la même manière : « Nous ne saurions faire de discrimination entre tous ceux que le terrorisme tue, notre réaction doit être la même ». Il a également exhorté l'Assemblée à soutenir le nouveau protocole du Conseil de l'Europe sur les "combattants étrangers".

(...)



Dans son discours d'ouverture le président de l'APCE, **Pedro Agramunt**, a déclaré concernant le Haut-Karabakh :

«Mesdames, Messieurs, il est inacceptable que, vingt-cinq ans après la chute du mur de Berlin, les conflits continuent de diviser les membres de la famille européenne. Au début du mois, la violence a de nouveau éclaté dans la

région du Haut-Karabakh, faisant de nombreuses victimes, y compris des civils, le long et autour de la ligne de contact. Je déplore ces pertes de vies humaines et ces actes de violence. À la faveur des appels exprès et sans équivoque de la communauté internationale à mettre fin à la violence, un cessez-le-feu fragile est de nouveau en vigueur. Je suis convaincu - je l'ai déjà affirmé - que les deux camps doivent désamorcer la situation, mettre fin à la violence et respecter le cessez-le-feu.

Je n'ai cessé d'exprimer mon souci du respect de l'intégrité territoriale des 47 Etats membres et du droit international. Celui-ci offre un cadre juridique qui permet de régler pacifiquement les conflits. Tant l'Arménie que l'Azerbaïdjan doivent honorer les engagements qu'ils ont contractés lors de leur adhésion au Conseil de l'Europe et trouver la volonté politique de régler pacifiquement le conflit qui les oppose.

Si le Conseil de l'Europe n'a pas mandat pour intervenir directement dans le règlement du conflit relatif à la région du Haut-Karabakh, je suis cependant convaincu que la diplomatie parlementaire peut aider à rapprocher les points de vue. En tant qu'élus, nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas dialoguer. Nous devons jeter des ponts et contribuer à rétablir la confiance, condition essentielle de toute discussion constructive sur le règlement des conflits. Je continuerai à accorder la priorité à cet aspect.

Parallèlement, je dois souligner que, en tant que parlementaires, nous devons montrer l'exemple à nos citoyens et nous abstenir de toute déclaration incendiaire dans nos débats. **Nous devons afficher respect, prudence absolue et retenue dans nos déclarations et éviter toute attaque personnelle.** Notre Assemblée est la maison de la démocratie ; nous nous devons d'être à la hauteur, nous nous devons de répondre aux attentes de nos concitoyens.»